



# EGALITÉ HOMMES-FEMMES : LE GRAND BLUFF DE SARKOZY

Ce lundi s'ouvre la « Conférence sur l'égalité salariale et professionnelle » entre gouvernement et syndicats. Nicolas Sarkozy a annoncé la fin des inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail pour 2009. Moins de deux ans pour venir à bout de la différence de salaires moyens (27% de moins pour les femmes), le moins qu'on puisse dire est que l'objectif est ambitieux ! Irréaliste, aussi...

Les chiffres suivants illustrent les différences de traitement entre hommes et femmes dans la sphère professionnelle : ces dernières occupent 83% des emplois à temps partiel, 59 % des emplois aidés ou des CDD, 80% des salariées payées en dessous du Smic. Elles sont cantonnées dans seulement six catégories professionnelles sur les 20 existantes.

Côté chômage, ce n'est pas mieux : les femmes représentent 54% des chômeurs inscrits à l'ANPE et 57% de ceux qui ne sont pas même indemnisés. Passée la retraite, les choses ne s'arrangent pas : elles touchent en moyenne une pension inférieure de 40% à celle des hommes. Et les lois qui se sont succédées au cours des vingt-cinq dernières années n'ont pas changé grand chose.

Sans mesures contraignantes pour les employeurs, elles sont restées presque sans effet. La nouvelle conférence ne peut qu'accoucher d'une souris. Toute la politique de Sarkozy va à l'encontre de l'égalité hommes-femmes : suppression de postes dans la fonction publique alors que les femmes sont très représentées dans ces secteurs ; destruction des services publics ; allongement des durées de cotisation pour les retraites alors que, avec des interruptions de carrière et plus de chômage, les pension des retraitées vont encore diminuer énormément ; ouverture des magasins le dimanche... Le durcissement des politiques d'immigration rend la vie des femmes étrangères, et notamment sans papiers, toujours plus difficile.

## Rattrapage immédiat des salaires

Nous regrettons tout d'abord que les confédérations syndicales soient obligées d'attendre une initiative du

gouvernement pour que la question de l'égalité hommes – femmes soit abordée à nouveau. Dans les entreprises, des négociations sont obligatoires entre syndicats et employeurs sur cette question. Mais s'il faut discuter, rien n'oblige à aboutir...

Les bilans annuels d'égalité hommes-femmes sont l'occasion de faire le point. Aux équipes syndicales dans chaque entreprise de s'en saisir !

Mais cela ne peut suffire : nous revendiquons un rattrapage immédiat des salaires. Il faut exiger l'augmentation de tous les salaires de 300 euros nets ainsi qu'un SMIG à 1500 euros net, la suppression du temps partiel imposé en garantissant le passage à temps plein automatique sur simple demande de la salariée, la reconnaissance par le Code du Travail que le temps partiel est une forme de précarité et non un temps choisi, l'obligation pour les employeurs de payer les mêmes cotisations sociales que pour les temps pleins.

De même, il faut exiger l'interdiction des horaires flexibles, la réduction du travail de nuit - pour les femmes comme pour les hommes - aux stricts besoins sociaux. Sa pénibilité doit être compensée par une durée de travail inférieure et un départ anticipé en retraite.

La LCR est partie prenante de la mobilisation initiée dans le cadre du Collectif national pour les droits des femmes sur l'égalité professionnelle.

Il n'est pas possible de parvenir à une véritable égalité au travail sans un réel partage des tâches à la maison. Les femmes assurent encore 80% des travaux domestiques et c'est un frein à leur carrière.

Nous demandons donc la création d'un service public d'accueil des jeunes enfants et de prise en charge des personnes âgées dépendantes avec des emplois stables et de qualité.

Le 22 novembre 2007

### Je souhaite prendre contact avec la LCR 44

Prénom : .....NOM : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Mail : .....